

Les textes européens et leurs conséquences

Les textes européens sont nombreux et possèdent des dénominations plus incompréhensibles les unes que les autres : six-pack, two-pack, pacte de stabilité et de croissance, traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (le TSCG actuellement en discussion dans nos parlements), coordination économique, règle d'or, mécanisme de stabilité, etc

Objectif : réduire les dettes souveraines des Etats (pour rappel, les Etats se sont avant tout endettés pour sauver les banques lors de la crise des subprime). Le TSCG imposera à l'avenir un déficit maximum de 0,5% du PIB



	Les « recommandations »	La « mise en pratique au niveau belge »
2 grands axes	<p>Fonctionnement des services publics</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduction des dépenses publiques 2. Réduction des dépenses de sécurité sociale 3. Interdiction de tout déficit public <p>Concertation sociale et formation des salaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modération salariale, réforme du système d'index 2. Décentralisation de la concertation sociale (les salaires ne peuvent augmenter plus rapidement que la productivité) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Économies à la poste, à la sncb, non remplacement des agents qui quittent la fonction publique 2. Réduction des dépenses de sécurité sociale (soins de santé, chômage, pensions, enveloppe bien-être, etc) 3. Recul démocratique : les parlements perdent leur souveraineté en matière budgétaire. Politiques de relance impossible → la seule voie est l'austérité <ol style="list-style-type: none"> 1. Blocage des salaires 2013-2014, manipulation de l'indexation automatique 2. Projet de modification de la loi de 96 qui n'a d'autre objectif de mettre fin à toute forme de construction collective des salaires. Le salaire redevient une marchandise comme une autre soumise à la loi du marché